AFP : Le HCR autorisé à voir un bouddhiste dissident au Vietnam

Agence France Presse

HANOI, 29 mars (AFP) - Le Haut commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a obtenu l'autorisation de rencontrer dans les prochains jours un dissident bouddhiste vietnamien, condamné à 20 mois de prison alors qu'il avait le statut de réfugié des Nations unies, a-t-il indiqué lundi.

Pham Van Tuong, un ancien moine alors appelé Thich Tri Luc, avait été condamné le 12 mars dernier à 20 mois de prison à Ho Chi Minh-Ville (sud) pour avoir "sapé l'unité nationale" , une peine qui couvrait sa période de détention depuis son arrestation en 2002.

Selon le Bureau international d'information bouddhiste (IBIB), basé à Paris, il aurait été libéré vendredi.

"Nous avons demandé à le voir (...) et nous avons reçu l'autorisation. La date n'a pas encore été fixée" , a indiqué à l'AFP le représentant à Hanoï du HCR, Vu Anh Son, ajoutant que l'organisation pourrait éventuellement organiser le départ à l'étranger du dissident s'il le souhaitait.

La libération de Tuong n'a pu être immédiatement confirmée de source officielle.

Les autorités vietnamiennes affirment qu'il avait été arrêté à la frontière vietnamo-cambodgienne.

Mais l'IBIB indique qu'il avait été enlevé en juillet 2002 par la police cambodgienne, qui l'aurait remis aux autorités vietnamiennes malgré la délivrance, peu avant, de son statut de réfugié du HCR.

L'organisation affirme s'être entretenu avec le dissident au téléphone et estime que son récit "montre clairement que le Vietnam a organisé (son) kidnapping et (son) rapatriement (...) pour l'empêcher de s'exprimer sur la répression politique et religieuse au Vietnam" , a déclaré Vo Van Ai, président de l'IBIB, dans un communiqué.

Hanoï a fait l'objet de nombreuses critiques à l'étranger ces derniers mois, apès avoir intensifié sa répression contre l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV, interdite), dont les deux leaders sont de facto en résidence surveillée.

dla/nl